

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE DU TIERS-ORDRE

ET DE LA

TERRE SAINTE

CELA VA BIEN.

Grâce à Dieu, vous avez entendu, chers lecteurs, notre appel de février, et le nombre des abonnés va en augmentant. Tout doucement, il est vrai ; mais *chi va piano va sano* disent les Italiens, c'est-à-dire qui va doucement va sagement — donc cela va bien et nous espérons avoir bientôt assez d'abonnés pour tenir une partie de notre promesse, en attendant que nous puissions faire le reste. Avec la bénédiction divine, espérons-le, nous viendrons à bout de tout.

Mais, il est encore une autre raison qui nous fait dire que ça va bien : ce sont les obstacles que rencontre la *Revue*. Malgré tout le soin que met la gérance à vous envoyer vos numéros chaque mois, les réclamations continuent : les numéros n'arrivent pas. M. le sous-Inspecteur des Postes ayant examiné, au bureau même de la gérance, comment se font les expéditions et ayant trouvé les choses en ordre ; ce n'est donc ni de ce côté, ni du côté de l'administration postale que provient ce désordre. D'où vient-il ? C'est là le point obscur. Evidemment il vient d'une intervention occulte de l'être au front cornu ; intervention qui sera un jour découverte ; mais qui, en définitive ne sera qu'un sujet de patience et de mérites pour ceux qui en souffrent. Quant au résultat général, il sera consolant. Pourquoi l'ange déchu nous fait-il opposition ? Sinon parce que notre *Revue* lui déplaît ? Et pourquoi lui déplaît-elle ? Sinon parcequ'avec la grâce de Dieu elle pourra faire du bien, parcequ'elle contribuera au salut des âmes, à la prospérité du Canada ? Autrement dit : le diable n'est pas content : il le prouve en suscitant des ennemis à nos Lecteurs aussi bien qu'à nous : c'est bon signe ; cela va bien !

— Il n'est pas nécessaire d'avoir un cordon particulier pour chaque scapulaire du Tiers-Ordre.

— Nous ne savons pas lequel de tous les chapelets a le plus d'indulgences. Celui du S. Rosaire est certainement un des plus riches sous ce rapport.

S. FRANÇOIS D'ASSISE.

IV

Celui qui, au dire de Bossuet, devait être "l'amant le plus désespéré de la Pauvreté," ne sortait donc pas d'une famille pauvre, au contraire; et cependant, il devait naître dans la pauvreté. La Divine Providence en avait ainsi ordonné.

Soit dit en passant, en ce monde nous voyez toujours se vérifier le mot de St-Paul: "*primum animale, deinde quod est spirituale.*" C'est le côté animal, c'est-à-dire imparfait, ou même mauvais, qui apparaît d'abord; le côté parfait, spirituel, celeste ne vient qu'après. Voyez, en effet, Caïn, le chef des mondains, est le premier né d'Adam; Abel, le chef des enfants de Dieu, n'arrive qu'ensuite. Plus tard, Ismaël fils d'Abraham précédera Isaac; Esaü précédera Jacob. Nous pourrions vérifier cette loi dans une multitude de cas, il suffit que nous la constatons maintenant à propos de St-François.

Selon l'ordre naturel, François devait naître au sein de la richesse, entouré du luxe de son époque et de sa famille; par la grâce de Dieu, il recevra le jour dans une étable.

D'après quelques auteurs, Pica n'avait point reçu de Dieu le don de la fécondité; elle l'obtint par l'intercession de Marie dans la chapelle de la Portioncule. Cet auguste sanctuaire, chéri tout spécialement par notre Séraphique Père, reviendra trop souvent sous notre plume, dans le cours de cette histoire, pour que nous ne disions pas un mot de son histoire. Nous l'emprunterons à un ouvrage fait par un de nos religieux, le P. Barnabé d'Alsace, qui fit avec nous une partie de son noviciat. Ce Père, actuellement missionnaire en Chine, a été, pendant quelques années, Pénitencier Apostolique à Notre-Dame de la Portioncule ou des Anges. C'est là qu'il a composé le livre auquel nous emprunterons ce qui suit.

La chapelle de la Portioncule remonte à la plus haute antiquité, et son histoire est remplie de merveilles divines.

Vers le milieu du IV^e siècle quatre pieux ermites quittèrent Jérusalem pour visiter le tombeau des SS. Apôtres Pierre et Paul et pour s'établir en Occident. Ils portaient avec eux une parcelle du glorieux tombeau de la T.-S.-Vierge que St-Cyrille, patriarche de Jérusalem, leur avait donnée. Arrivés à Rome, les ermites, après avoir satisfait à leur dévotion, reçurent du Pape Libère le conseil de se rendre dans la vallée de Spolète pour y établir leur ermitage. Arrivés à Assise nos pieux pèlerins bâtirent dans la plaine, à une demi-lieue de la ville, une petite habitation et une modeste chapelle qu'ils dédièrent à la Mère de Dieu sous le titre de *Ste-Marie de Josaphat*, en mémoire du lieu où se trouve le tombeau de notre céleste Mère. En outre ils ornèrent l'autel d'un tableau représentant la glorieuse Assomption de Marie

environnée d'anges. Aussi Ste-Marie de Josaphat fut-elle encore appelée *Ste-Marie des Anges*. Au temps de St-François ce dernier nom était déjà ancien, dit St-Bonaventure. (Leg. maj. ch. 2, n. 7).

La Reine du ciel répandit libéralement ses faveurs dans ce lieu qui devint célèbre. Les ermites par leur sainte vie attirèrent à eux des disciples qu'ils chargèrent du soin de la chapelle. Pour eux, au bout de quelque temps, ils se retirèrent dans la Romagne ou l'Emilie. Pendant plus d'un siècle la chapelle fut ainsi gardée ; mais, à la fin on l'abandonna. Plus tard, en 516, St-Benoît, fondateur des Bénédictins, passant près d'Assise vit le sanctuaire de Marie presque en ruine ; sous l'inspiration d'en-Haut, il le demanda et l'obtint, des magistrats d'Assise, pour son Ordre. Bientôt la chapelle était reconstruite ; et c'est celle-là même, qui, dans sa forme et ses parties essentielles, repose aujourd'hui sous la majestueuse coupole de la Basilique de Notre-Dame des Anges. Elle a donc plus de 1500 ans d'existence depuis sa fondation. Nous avons eu le bonheur d'y célébrer plusieurs fois la Sainte Messe en 1882.

Un détail curieux : cet oratoire n'a pas 14 pieds de large à l'intérieur, et cependant St Benoît lui fit une porte d'entrée de près de 8 pieds de large. Bien plus, il lui en mit une semblable sur le côté, à 3 pieds audevant de l'autel. Les archéologues ne peuvent donner aucune explication de ce fait insolite. D'après la tradition, St-Benoît aurait entrevu, par révélation sans doute, le nombre prodigieux de fidèles qui devraient, six siècles plus tard, venir dans ce lieu recevoir les faveurs divines. Autrefois, en effet, plus de 100,000 personnes passaient par cette chapelle le 2 août, et la plupart y entraient à plusieurs reprises.

St-Benoît, après avoir restauré Ste-Marie des Anges, la fit desservir par quelquesuns de ses religieux. La propriété attachée à ce couvent était restreinte : elle consistait en une *portion de terrain* : aussi les Bénédictins désignaient-ils cette résidence par le nom de *Porticule* qui resta au sanctuaire.

Pendant que ces religieux gardaient Ste-Marie de la Partioncule, les Anges y apparaissaient fréquemment, nous dit St-Bonaventure, et y chantaient les louanges de Dieu et de sa Mère. Ce fait contribua à confirmer le nom de Ste-Marie des Anges donné à la chapelle, et à augmenter la vénération des fidèles pour ce lieu béni. Bien que les fils de St-Benoît eussent à leur tour délaissé le couvent devenu inhabitable, au XI^e siècle, le peuple chrétien continuait toujours à visiter le sanctuaire de Marie. Pica s'y rendait souvent, et c'est là que, par l'intercession de la Vierge, elle obtint de Jésus la fécondité et la grâce de donner le jour à son premier né, François, sept ans après son mariage avec Pierre Bernard.

Or, dit la tradition, cette naissance fut très périlleuse pour

la mère et l'enfant. Depuis plusieurs jours, Pica souffrait extrêmement sans pouvoir être délivrée. La triste nouvelle se répandit au dehors, et les pauvres que Pica avait secourus tant de fois si généreusement, prièrent pour leur bienfaitrice. La prière du pauvre est toujours exaucée par Dieu.

Survient un pèlerin à la demeure de Pierre Bernardoné ; on lui donne l'aumône, et on lui recommande de prier pour la Maîtresse du logis. Avant de se retirer l'étranger donne un conseil : " Cette Dame, dit-il, ne sera délivrée que dans une étable ; son enfant doit naître sur la paille." Bien que le conseil fut étrange, on le suivit ; que ne fait-on pas dans la nécessité ? Pica donna aussitôt le jour à son premier-né, lequel ressembla ainsi, dès son entrée dans le monde, à Jésus, autant que la créature peut ressembler au Créateur, et le serviteur au Maître de l'univers. On dit même que les anges entonnèrent un cantique souhaitant à la terre : la paix et le bien.

On a fait de l'étable une chapelle nommée, en italien, *San Francesco il piccolo*, St-François le petit ; et on lit, encore de nos jours, sur la porte, cette inscription latine écrite en caractères fort anciens :

*Hoc oratorium fuit bovis et asini stabulum,
In quo natus est Franciscus, mundi speculum.*

" Cet oratoire fut du bœuf et de l'âne l'étable où naquit François, le miroir du monde."

Bientôt, le jour même, sans doute, car alors la foi était vive, bientôt l'enfant reçut le baptême dans l'église cathédrale de S. Rufin : on montre, encore maintenant les fonts où le nouveau né obtint avec la grâce sanctifiante, la vie divine et la qualité d'enfant de Dieu.

L'épouse de Bernardoné avait choisi le nom de son fils dès avant sa naissance, et, nouvelle Elisabeth, elle avait dit : il sera appelé Jean. Or, un inconnu, dit la tradition, se présenta pour tenir l'enfant sur les fonts. On l'accepta, soit que l'on vit quelque chose d'extraordinaire dans sa personne, soit que l'on fut frappé du premier événement. Il disparut après la cérémonie, laissant l'empreinte de ses genoux devant l'autel sur un marbre conservé jusqu'à nos jours, avec les fonts baptismaux, dans l'église cathédrale.

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.

—Ceux qui omettent de porter le scapulaire du T.O. ne sont pas obligés de se faire recevoir de nouveau, s'ils veulent le reprendre, à moins qu'en le quittant, ils n'aient eu la volonté expresse, formelle, de renoncer au T.O.— Par conséquent il n'est pas exact de dire qu'après l'avoir déposé pendant trois jours, sans intention de le quitter définitivement, on doit se faire recevoir une deuxième fois.

LE TIERS-ORDRE

DANS LE PASSÉ.

IV

“ Une preuve que le Tiers-Ordre fut bien une école de perfection, c'est la moisson de Saints qu'il a produite. Au XIIIe siècle seulement on compte quatorze tertiaires qui ont été canonisés ou béatifiés par l'Eglise. C'eut été à rendre les premiers Ordres jaloux, si toutes ces vertus n'avaient été dues en grande partie à leurs exemples et à leur action.



SAINT FRANÇOIS

DONNANT L'HABIT AUX DEUX PREMIERS TERTIAIRES
le Bx LUCHESIUS et son épouse la Bse BONA-DONNA

La fête du B. Luchesus se célèbre le 28 avril.

“ Le premier des tertiaires, Luchesus, ouvrit noblement la route. Sa charité déjà si active s'accrut encore lorsqu'il eut revêtu la livrée de François. Il ne se contenta plus d'attendre les pauvres et de les bien accueillir, quand ils se présentaient. Il les prévint et alla à de grandes distances les arra-

cher à leur dénuement. On le vit quelquefois rentrer chez lui avec trois de ces malheureux. Il portait le plus invalide à califourchon sur ses épaules et soutenait les deux autres, un de chaque main. Une fois qu'ils étaient dans sa maison, il les entourait de tant de soins, leur témoignait tant de tendresse, élevait si bien leurs pensées, qu'il lui arriva souvent, non seulement de les réconcilier avec leur situation, mais même de les faire passer de la pauvreté forcée à la pauvreté volontaire. C'est le triomphe de la charité chrétienne. Cette charité était chez Luchésio de celles qui se font tout à tous. Il y avait alors, comme aujourd'hui, un peu au-dessus de Sienne, de grands espaces marécageux appelés les *Maremmes*, vrais séjours de la *malaria* et, en été surlout, foyer de toutes les fièvres. Luchésio songea à se faire un peu médecin pour aller au secours des habitants très clair-semés et très abandonnés de cette région insalubre. Il acheta un petit âne, le chargea de médicaments fébrifuges, et commença son nouveau rôle. On l'eut bientôt connu. Les malheureux aiment à être aimés. Il leur apparut si bon, si affectueux, si dévoué, que sa présence contribuait à les guérir, au moins autant que sa pharmacie.

Ce faiseur de bonnes œuvres était en même temps un homme fort intérieur. Il avait compris que la prière est placée entre Dieu et l'homme comme une avocate, qu'elle apaise le courroux céleste, nous arrache aux châtimens éternels ou temporels que nous avons mérités, et nous introduit enfin dans l'heureuse vie qui nous est destinée. Il savait que dès ce monde le Dieu caché et invisible nous devient présent grâce à elle, et qu'il nous est donné de nous entretenir avec lui, comme un ami s'entretient avec son ami. En conséquence il priait, et priait beaucoup. Son biographe affirme qu'à ce point de vue il était comparable à François. Au dedans comme au dehors, dit-il, dans le travail comme dans le repos, sur les chemins comme à la maison, son esprit ne cessait de prier.

Sa mort eut la grandeur et la sérénité de la mort des patriarches. Il était tombé malade en même temps que sa femme. L'état de celle-ci s'aggrava tout-à-coup. On vint le lui annoncer. Il alla aussitôt l'engager à recevoir les Sacraments et trouva assez d'énergie pour assister dévotement à la pieuse cérémonie. Il sentit alors qu'il défaillait et dit à la mourante : "Ma bien dévouée compagne, tu sais que c'est en toute affection que nous avons servi Dieu ensemble. Hé bien ! il nous sera donné d'aller de compagnie vers les joies ineffables. Attends moi, je vais recevoir à mon tour les Sacraments que tu as reçus et j'irai au ciel avec toi." Cela dit, il traça sur elle un grand signe de croix, regagna péniblement son lit et demanda qu'on fit venir son confesseur. C'était le père Hildebrand, de l'Ordre des Mineurs, avec lequel il était lié d'une étroite amitié. En le trouvant, à son

arrivée, pâle et défait, le religieux lui dit : " Très cher frère Luchésio, soit fort et prépare ton âme à aller au-devant de ton Sauveur, car, tu peux m'en croire, le moment est proche où tu verras le salut et la couronne de gloire." A ces mots, Luchésio souleva un peu sa tête. " Aimable père Hildebrand, répondit-il en souriant, si j'avais attendu jusqu'à maintenant pour préparer mon âme, j'aurais encore confiance dans la miséricorde de Dieu, mais, à vrai dire, je sortirais de ce monde avec moins de sécurité, à cause de ce qu'il y a de redoutable dans le passage." Et levant les bras vers le ciel : " Grâce à la très sainte Trinité, poursuivait-il, à la bienheureuse Marie toujours vierge et à mon bienheureux Père François, je me sens libre et prêt, et je crois que, non par mes mérites, mais par ceux de la passion de Jésus-Christ, j'échapperai aux embûches du démon." Il reçut avec les sentiments de la foi la plus vive les sacrements de l'Extrême Onction et de l'Eucharistie. Puis, entendant dire que sa femme était entrée en agonie, il fit un dernier effort pour se traîner auprès d'elle, lui prit tendrement les mains, et resta à l'encourager jusqu'à ce que sa sainte âme fut entrée au ciel. Il eut été hors d'état de se soutenir plus longtemps. Les assistants le reportèrent sur son lit. A peine y eut-il été déposé que son regard devint fixe. Il fit le signe de la croix, invoqua du cœur et des lèvres les noms de Jésus, de Marie et de François, et rendit doucement l'esprit, le 27 avril 1260, en présence d'un grand nombre de religieux, de clercs et de dévots amis. L'Eglise l'a placé au nombre des Bienheureux.

(à suivre)

L'ABBÉ LÉON LE MONNIER, Ptre

Nouvelles des Fraternités.

JOLIETTE.

Je ne serai content que lorsque la moitié de ma paroisse sera tertiaire, disait M. Beaudry, curé de Joliette, à ses paroissiens, en leur annonçant la retraite annuelle. (A cette fin elle devait être prêchée par un enfant de Saint-François.)

Depuis longtemps le T. O. est, en effet, le grand moyen dont se sert ce prêtre zélé pour sanctifier sa paroisse.

Avant la modification de la règle par S.S. Léon XIII, il avait déjà des tertiaires fervents qui ne reculaient pas devant les jeûnes et la récitation des 54 *pater*. Ils étaient si attachés à leur ancienne règle qu'ils en ont un peu voulu à Léon XIII de l'avoir modifiée. Plusieurs, même après la modification, ont continué à réciter leur long office, et, chose remarquable, me disait M. le curé, ils étaient plus fidèles aux 54 *pater* d'autrefois qu'aux douze d'à présent. Cela ne

m'étonne pas. Le cœur humain aspire, au fond, à de grandes choses : il estime ce qui coûte.

M. le curé me citait le fait suivant qui prouve combien le T. O., avec un peu de bonne volonté, est facile même pour les personnes qui se disent très occupées. Il sollicitait un bon habitant de s'y enrôler. Comment voulez-vous que je m'y mette ? répondit celui-ci, il y a tant de *pater* à réciter, et je n'ai pas même le temps de faire mes prières du matin et du soir. Le bon directeur ne se tint pas pour battu. Il lui fit comprendre qu'il pouvait réciter son office des *pater* en allant à son travail, en revenant, et même pendant ; si le travail n'était pas trop incompatible avec la prière. Il lui alléguait l'exemple de bien d'autres personnes aussi occupées que lui et qui cependant sont tertiaires. Devant ces considérations notre bon chrétien finit par se laisser persuader.

D'ailleurs, en véritable canadien, il ne voulait pas trop résister à son Pasteur. Quelques temps après, Monsieur le Curé eut l'occasion de le rencontrer. On parla tout naturellement du T. O. "Et votre office des *pater*, en venez-vous à bout ?" "Oh ! Monsieur le curé, dit le bon habitant en riant, j'en dirai le double si vous le voulez ; j'ai du temps de reste ! Auparavant, ajouta-t-il, je ne pensais pas à prier en travaillant, et j'étais toujours à court pour mes prières, mais depuis que vous me l'avez appris, j'ai le temps de réciter et mes *pater* du T. O., et les prières de mes confréries tout à mon aise. Je suis bien content d'être tertiaire, et je vous remercie de m'y avoir amené."

Avec un tel Pasteur le T. O. devait se développer rapidement. Les tertiaires, se compteront bientôt par centaines dans la paroisse. L'an passé notre R. P. Frédéric commissaire de Terre Sainte fut appelé pour prêcher la retraite de Noël et le T. O. Il jeta son filet et prit du coup,—il a la main heureuse,—trois cents gros poissons. Je dis *gros poissons*, car au moment du triage, c'est-à-dire après l'année du Noviciat, à peine si quelques fretins avaient trouvé à s'échapper à travers les mailles. Quelques autres, quand l'heure eut sonné de passer des filets du noviciat dans la barque franciscaine, ont demandé à rester dans les filets. Nous voulons, ont-ils dit, grandir un peu plus dans la vie franciscaine avant de faire profession. Peut-être sous cette apparente humilité qui les trompe se cache-t-il un tour du Vieux Malin. Entre temps ne leur donnera-t-il pas la tentation de chercher quelque trou pour s'échapper et revenir dans les eaux du monde ? C'est si facile, les mailles ne sont pas fortes. Tant pis pour eux s'ils ont cette malchance, ce serait presque un miracle, s'ils étaient repris dans les filets. "Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas propre au royaume des cieux," a dit N. S. J. C. Au reste, le nombre des uns et des autres est insignifiant : Une vingtaine au plus sur trois cents. Ce n'est pas la peine

d'en parler. Pas même la proportion de 1 sur 12 comme dans le collège apostolique, et alors même les conséquences sont fort loin d'être aussi funestes.

Appelé par M. le curé pour remplir le même ministère que le R. P. Frédéric, à mon tour j'ai prêché le T. O. Moins heureux que mon confrère je n'ai pu réunir que 125 novices. Ma gerbe est plus modeste, mais ne reste pas d'être consolante, car après tout je ne faisais que glaner. Les cérémonies de prise d'habit et de profession ont eu lieu le 27 décembre. Pendant une grosse heure, avec M. le curé, nous avons procédé à l'imposition du St-Habit. Les tertiaires devaient à leur tour s'agenouiller : les hommes au bas des degrés de l'autel, les femmes à la Ste-Table et recevaient la livrée franciscaine. Puis, revêtu de leur grand scapulaire, ceints de la corde, tenant en leur main le cierge allumé, symbole de la lumière qu'ils doivent répandre autour d'eux par leurs bons exemples, ils revenaient à leur place. Le recueillement le plus profond régnait dans l'assemblée composée uniquement de tertiaires. Elle était visiblement impressionnée. Pendant ce temps un chœur de jeunes filles épuisait tout son répertoire de cantiques, en l'honneur de St-François, sans jamais se lasser. Les voix paraissaient augmenter en fraîcheur avec la longueur de la cérémonie. Elle ne se turent qu'avec le dernier postulant. Après cette belle prise d'habit, eut lieu la profession des novices de l'an passé. Ils remplissaient l'église. Tous un cierge à la main, prononcèrent, à haute et intelligible voix, leur engagement définitif et reçurent à leur tour celui de Dieu. Cette promesse réciproque entre Dieu et sa petite créature, était, selon l'expression du cérémonial, un gage d'amour mutuel et un pacte éternel. Monsieur le curé, au nom de tous les anciens profès, lut ensuite l'acte de rénovation de la profession. Tout le monde, Postulants, Novices et Profès, se sentit animé d'un nouveau zèle pour travailler à sa sanctification. Deux fraternités, l'une de frères, l'autre de sœurs, ont été érigées à Joliette. Toutes les deux ont été mises sous le Patronage de St-Charles Borromée Cardinal de la Sainte-Eglise Romaine, tertiaire franciscain et de plus, Protecteur de la famille Séraphique. Il est déjà patron de la paroisse ; c'est à un double titre que les Tertiaires pourront implorer son secours.

En revenant à Montréal, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer dans les chars plusieurs messieurs de Joliette. Nous avons causé un peu de tout et en particulier du T. O. L'un d'eux, que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais que l'on m'a dit être un des Notables du pays, m'a fait les réflexions suivantes que j'ai recueillies avec soin. Je vous les transmets, chers Tertiaires : elles pourront peut-être vous être utiles.

“ Mon Père, vous avez reçu beaucoup de Tertiaires à

Joliette; je vous en félicite. Si le T. O. peut inspirer l'éloignement de la toilette, la répression de l'abus des boissons et l'amour du travail, il aura produit un grand bien parmi nous. Et si, dans ces conditions, il pouvait se répandre dans tout le Canada vous l'auriez sauvé pour une bonne part. Travailler peu et jouir beaucoup, est la tendance générale de nos jours. C'est la cause pour laquelle on abandonne le pays. L'on va aux Etats, où le travail est plus facile et plus rémunérateur, enrichir les Américains. Car, si pour notre salaire, ils nous donnent leur or, ils sont assez habiles pour nous le faire dépenser chez eux. Nos Canadiens gagnant beaucoup, restent pauvres aux Etats. S'ils avaient l'amour du travail comme l'avaient nos pères, la hache et la pioche à la main, ils défricheraient nos terrains incultes, s'y établiraient avec leur famille, s'y multiplieraient et dans moins d'un siècle le Canada serait aux Canadiens et nous serions un grand peuple. L'amour du travail faisant défaut, nos terres si fertiles, quand elles sont exploitées avec courage et intelligence, sont abandonnées, nos champs restent en friche; des étrangers viennent et s'en emparent. Notre population est arrêtée dans son développement normal, nos espérances si brillantes pour l'avenir s'évanouissent pour un vain leure, notre orgueil national est humilié par la morgue avec laquelle nous commandent les *formans* américains. Ah mon Père! prêchez le T. O., et surtout que l'on vous écoute!" Ces paroles étaient prononcées avec émotion et conviction. Je les ai gravées dans ma mémoire, et je vous les transmets, chers Tertiaires. Je n'ai rien à y ajouter. Je laisse à de plus habiles que moi le soin de dire combien elles sont justes. Pour nous, enfants de St-François, chargés spécialement par le Pape de la diffusion du T. O., nous promettons de travailler de toutes nos forces à son extension. Nous espérons de la grâce de Dieu et de la bonne volonté de nos Tertiaires que l'on nous écouterà.

FR. FULCRAN MARIE, M. Obs.

—Les Tertiaires ne jouissent plus des indulgences attachées au psaume *Exaudiat*.

—Les prières aux intentions du Souverain Pontife doivent être *vocales*; les mentales ne suffisent pas. (S. C. des Indulg. 13 sept. 1888). A moins que dans la concession des indulgences elles ne soient spécifiées, *chacun est libre de réciter celles qu'il veut*, excepté cependant les prières d'obligation comme serait le bréviaire pour les prêtres. On est libre de dire 5 *Pater* et 5 *Ave*, ou même moins, puisque Rome n'a rien fixé.

UN TERTIAIRE DU XIX^e SIECLE

J.-BTE LARODIE.

II.

L'habitude, tant reprochée aux gamins de Limoges, de jeter des pierres ne date pas d'hier.

Au temps de notre petit Jean, les enfants s'en donnaient à cœur joie ; quelques fois les vieilles lanternes des petites rues de la cité leur servaient de cible. L'un d'eux avait-il touché le but, c'étaient des cris de joie, des trépignements de bonheur. Ils s'enfuyaient comme une volée de moineaux et criaient en patois : "*Nou an fa un co, Nous avons fait un coup !*" A la maison maintes oreilles étaient tirées, force claques distribuées lorsque les parents avaient connaissance de tels exploits ; mais alors, comme aujourd'hui, les drôles avaient la tête dure et se corrigeaient difficilement.

Jean-Bte se trouvait mêlé à ces bandes d'étourneaux et n'était jamais le dernier à batailler, courir, et bombarder les lanternes. Et néanmoins, à côté de tout cela, il conservait une pureté d'âme admirable. En quoi il ressemblait à S. François d'Assise qui, dans ses fêtes mondaines, ne souilla jamais la robe de son innocence. Le saint Patriarche avait peut-être déjà jeté les yeux sur celui qui plus tard devait être son fils dans le Tiers-Ordre.—Du reste, la jeunesse de ce temps-là n'était pas aussi avancée dans le mal que celle d'aujourd'hui : le jeune âge alors était bien protégé et n'était pas exposé à avoir l'imagination salie par les gravures infâmes qui s'étaient impunément dans toutes les rues, ou par des lectures empoisonnées qui se rencontrent partout.

Faisons ici une réflexion :

Les lois humaines imposent des règlements fort sévères et très-justes, à ceux qui vendent des choses dangereuses soit pour les particuliers, soit pour le public ; elles ne tolèrent rien de ce qui serait une cause de ruine pour les corps, pour la société ; en quoi elles ont parfaitement raison. Par quel oubli impardonnable, ou par quel prodigieux aveuglement, (car je n'oserais accuser la bonne volonté des gouvernants) laisse-t-on toute liberté à ce qui peut corrompre, pervertir, tuer les bonnes mœurs, l'honnêteté, la foi, les âmes ? Les âmes sont-elles donc moins que les corps ? ne sommes nous plus chrétiens ? la vie présente est-elle la seule que nous ayons à notre disposition, ou bien l'éternité ne vaut-elle pas quelques années du temps ? (O Esprit de lumière, éclairez nos intelligences, enflammez nos cœurs, donnez-nous la bonne volonté renouvez la *face de la terre* ! Donnez-nous aussi de chastes générations, rendez-nous une jeunesse au cœur pur, au front candide ; multipliez les en-

fants semblables à Jean-Bte Laroudie, qui, au témoignage de ses camarades, ne se permit jamais une conversation scabreuse ni un acte immoral.

Que la jeunesse s'amuse, qu'elle joue bruyamment, s'il le faut, mais qu'elle s'amuse honnêtement. Pendant ce temps elle ne pense pas au mal ; elle ne parle pas de choses déshonnêtes ; en outre la fatigue qu'apportent les jeux violents dompte nos mauvaises passions et les endort.

Tranquillisez-vous donc, Madame Laroudie, au sujet de votre Jean-Bte ; il est si étourdi, dites-vous, si brusque, si entêté, il joint à son espièglerie une telle résolution, il a l'esprit si primesautier, il fait sans réflexions tout ce qui lui passe par la tête, et vous vous demandez anxieusement si votre fils sera bien l'enfant bon et pieux que vous avez rêvé ? Attendez un peu, et vous verrez la main du Seigneur descendre sur lui, seconder vos intentions, exaucer vos prières ! Dieu tient en son pouvoir tous les cœurs, il sait par où et quand il doit les toucher. Témoin Notre Séraphique Père converti merveilleusement d'une vie mondaine à une vie divine.

Or, tous les dimanches, Madame Laroudie faisait lever ses enfants de grand matin pour assister à la messe de cinq heures. Elle avait beaucoup de peine à l'obtenir, surtout de Jean-Bte.—Un dimanche, l'enfant âgé à peu près de onze ans, se trouva prêt le premier ; il s'enfila dans le long couloir de l'appartement pour descendre ; mais il revint tout effrayé en disant à sa mère qu'il avait eu très-grand-peur d'une grande dame toute blanche qu'il venait de voir au fond du couloir. La mère n'y ajouta pas d'importance, mais elle en parla à une religieuse de la Visitation, laquelle fit venir l'enfant qui raconta de nouveau ce qu'il avait vu.

A partir de ce moment, sa mère remarqua un grand changement en lui ; il ne se fit plus prier pour aller à la messe, il montra en Dieu une grande confiance qui ne cessa de croître dans la suite. Ce fait eut lieu en 1836 ; l'année suivante Jean-Bte fit sa première communion à la Cathédrale ; car ses parents étaient venus se fixer dans la rue de la Cité.

L'esprit de l'enfant reçut une impression ineffaçable des vertus et du saint caractère du prêtre qui le prépara à ce grand acte de sa vie ; à dater de cette époque Jean-Bte se métamorphosa complètement. D'espiègle il devint sérieux, et, tout en conservant une rudesse qui ne l'abandonna jamais, il se fit charitable et bon, se donnant tout entier au service de Dieu et des pauvres.

Quelques mois après sa première communion l'enfant devint orphelin : Dieu rappela près de lui le chef de la famille. Marcelle Laroudie restait veuve sans autre fortune qu'une nombreuse famille.

Dès ce moment, bien qu'il ne fut pas l'aîné, Jean-Bte se regarda comme le soutien de sa mère, de sa sœur et de son

frère plus âgé que lui, mais qu'un accident avait mis dans l'impossibilité de travailler sérieusement. Il prit la chose à cœur comme on va le voir.

Madame Laroudie, ne pouvant, par son métier, de blanchisseuse, subvenir aux nécessités de sa petite famille, fut obligée d'envoyer ses enfants travailler. On n'était pas difficile alors sur le choix d'un métier ; l'essentiel était de gagner honnêtement son pain.

On construisait au Vigen le pont jeté sur la Briance ; Jean-Bte s'embaucha comme apprenti maçon, ou plutôt, selon le mot technique, comme goujat. Il ne gagnait pas grand'chose, on le conçoit, à porter le mortier et servir les ouvriers, mais il pensait à sa mère restée à Limoges, et il trouvait encore moyen de faire des économies.

C'était au détriment de son estomac. Le pauvre enfant logeait dans une famille Danon ; pour payer moins cher de pension, il se contentait de pain sec, travaillait chez ses propriétaires lorsqu'il avait fini au pont, et par suite, tous les quinze jours, apportait à sa mère sa paye presque toute entière. Un jour Madame Laroudie se rendit au Vigen, visita les Danon qui étaient ses parents, et leur découvrit la vérité : pour conserver sa liberté, Jean-Bte ne s'était pas fait connaître. Elle y apprit que l'enfant vivait de pain sec et refusait obstinément tout ce qu'on lui offrait en fait de nourriture. Inutile de dire si l'enfant fut grondé. Il avait tort sans doute ; mais son inexpérience l'excuse beaucoup ; et puis, qui n'admirerait un tel dévouement filial dans ce jeune enfant ? Qui n'envierait ce courage à travailler, à se vaincre, à fermer l'oreille aux cris de son estomac affamé ? Car enfin, on a bon appetit à douze ans ; surtout quand on travaille péniblement, au grand air. Et la gourmandise n'est-elle pas naturelle aux enfants ? — Que les vôtres, chers Tertiaires, auxquels vous redirez ces détails, apprennent à se renoncer, à ne pas trop écouter les désirs d'un corps qui n'est jamais satisfait, et qui se révolte quand on le choisit trop. Ce n'est pas sans raison que N. S. veut que tous nous prenions notre croix, que nous nous haïssions chaque jour. Il nous connaît si bien ! Ne refusez pas, toutefois, le nécessaire à vos enfants ; privez les seulement des friandises.

Le pont du Vigen rapidement achevé, Jean-Bte revint à Limoges. Une nouvelle phase de sa vie allait commencer. Sous la direction de l'abbé Dubreuil, entouré d'excellents camarades, l'enfant allait perfectionner le bien que la première communion avait ébauché en lui ; son adolescence exemplaire rachèterait les turbulences et les espiègleries de son enfance.

(A suivre)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.

CORRESPONDANCE DE ROME.

SOMMAIRE.—Le R^{me} Père Larroca. Mort de Mgr. Poell et de deux cardinaux.—Nouvelles élections épiscopales dans l'Ordre.—Départ de missionnaires franciscains en 1891.

Rome le 5 Février 1891.

Dans ma dernière lettre je vous annonçais la mort du Révérendissime Père Larroca Maître Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Cette mort a plongé dans le deuil une des plus grandes familles religieuses dont l'Eglise s'honore.

Le R^{me} Père Joseph Marie Larroca était né en Espagne, en 1813 et avait pris l'habit religieux à l'âge de 16 ans. Expulsé violemment de son couvent en 1839, à la suite des décrets du ministère libéral de cette époque, il s'était réfugié en France. Après dix ans d'exil, il put entrer dans son pays et il y travailla avec ardeur à la restauration de son Ordre. Successivement secrétaire du R^{me} Père Jeandel et Visiteur des Provinces dominicaines en Amérique, il était à Manille lorsqu'une dépêche lui annonça la nouvelle de son élection au Généralat.

Pendant dix ans il remplit avec un courage admirable les fonctions de sa lourde charge, et il visita les Provinces de son Ordre dans l'Ancien et le Nouveau-Monde, malgré ses infirmités et les fatigues de ses longs voyages. Le R^{me} P. Larroca était considéré à Rome comme un des meilleurs théologiens de la Ste Eglise et il était consulteur de différentes Congrégations. Depuis quelques mois, sentant ses forces défaillir, il avait été obligé de diminuer son incessant labeur, et le Jeudi 8 Janvier, ce vaillant religieux s'endormait ici-bas, pour aller jouir auprès de Dieu du repos qu'il avait si bien mérité.

Le deuil des Frères-Prêcheurs, partagé par les Frères Mineurs, a été l'occasion d'un nouveau témoignage de l'union qui existe entre les deux Ordres. Pendant la maladie du R^{me} Père Larroca, notre Père Général était allé plusieurs fois le visiter et l'avait recommandé aux prières des religieux du Collège St Antoine.

D'après un usage très touchant, les Franciscains vous le savez, célèbrent la fête de S. Dominique chez les Frères Prêcheurs et ceux-ci viennent chez les Frères Mineurs, célébrer la fête du Pauvre d'Assise. Unis dans la joie, les deux Ordres le sont aussi dans le deuil et le jour des funérailles du R^{me} Larroca, les Franciscains de Rome s'étaient rendus en grand nombre à la Minerve, joindre leurs prières à celle des Dominicains pour le repos de l'âme de leur Vénère Père. Notre R^{me} Père Général Louis de Parme chanta la messe de *Requiem*; et donna ensuite les absoutes d'après le rite dominicain si émouvant et si majestueux. Pendant cette dernière cérémonie les Frères Prêcheurs entouraient le cercueil et derrière eux étaient placés les Généraux et Procureurs Généraux de tous les Ordres et Congrégation religieuses qui sont à Rome. Dans la partie réservée, près de l'autel, se trouvaient plusieurs prélats ainsi que l'ambassadeur de France, près du Vatican. Deux cardinaux, les EE. Zigliara et Mazella étaient présents dans le chœur des religieux.

Le mercredi suivant, un service solennel fut chanté dans notre église S. Antoine : le T. R. P. Procureur Général, Raphaël d'Aurillac officiait. L'absoute fut touchante. A la suite de la croix s'avançaient deux cents religieux dominicains et franciscains. Il était beau de voir ces moines marchant gravement deux à deux, un cierge à la main, venant former autour du catafalque une immense couronne brune et blanche et chantant tous ensemble la suprême prière : *Requiescat in pace* ! Magnifique

spectacle, montrant à nos païens modernes qui s'entredéchirent au nom de la fraternité, qu'après sept siècles d'existence les Frères Prêcheurs et Mineurs n'ont pas oublié le baiser de S. Dominique et qu'aujourd'hui comme au temps de leurs saints fondateurs, ils ne forment qu'un cœur et qu'une âme.

Une dépêche qui ne donne encore aucun détail vient de nous apprendre la douloureuse nouvelle de la mort de Mgr Poell, qui avait été sacré évêque l'année dernière et nommé Vicaire Apostolique du Chan-si méridional. C'est une grande perte pour ce Vicariat que le zèle Prélat venait d'organiser.

Pendant ce mois de janvier le sacré collège a perdu aussi deux de ses membres les EE. cardinaux Simor et Cristofori. Le cardinal Simor, primat de Hongrie, avait été créé en 1873 par Pie IX et était titulaire de S. Barthélemy en l'île : nos Pères qui desservent cette église ont célébré un service solennel pour le repos de son âme. Le défunt était membre des congrégations du Concile, de la Propagande, de l'index, des Indulgences et Stes Reliques.

Le 31 janvier au soir le cardinal Cristofori rendait son âme à Dieu après avoir reçu pieusement les derniers sacrements et la bénédiction papale. Il avait été créé par Léon XIII en 1889 cardinal diacre du titre des saints Vite et Modeste. Il a été préfet de la Sacré Congrégation des Indulgences et Stes Reliques, membre des S. S. Congrégations des évêques et Réguliers, du Concile, du Cérémonial et de la Laurétane.

Le jour où nous recevions la nouvelle de la mort de Mgr Poell, le Rme P. Général nous avait annoncé la promotion à l'Episcopat du T. R. P. Nicolas Marconi de Trente nommé Evêque de Pulati (Albanie) quelques mois auparavant le T. R. P. Alphonse Sardinus du Collège de Lima, avait été nommé, par Bref Apostolique, évêque de Huanuca (Pérou).

Les *Acta Ordinis* du mois de janvier donnent les noms de nos religieux qui ont quitté leur pays pendant l'année 1890 pour se consacrer aux laborieux des missions. Ils sont plus nombreux que jamais ; l'Ordre a voulu répondre ainsi à l'appel de notre cardinal Protecteur et du Rme Père Général—17 étaient destinés à la Terre-Sainte, 17 à la République Argentine, 17 à la Chine, 6 à l'Albanie, 3 à Constantinople, 3 à la Régence de Tripoli, 4 à la Haute Egypte, 9 au Maroc et 14 aux Iles Philippines ; en tout quatre-vingt-dix. Ces missionnaires proviennent des différentes Provinces de l'Ordre : 41 viennent de l'Italie, 23 de l'Espagne et 3 de l'île de Malte. L'Amérique du Nord en a envoyé 2 ; l'Autriche 1, la Province St-Louis de France 7 et la Corse 2. Les Pères Récollets d'Angleterre 1, ceux de France 1, ceux de Belgique 15 et ceux de Hollande 4.

En dépit des persécutions et des calomnies, les enfants de St-François continuent la mission que leur a confiée leur Séraphique Père et vont par tout le monde porter la bonne nouvelle de l'Evangile.

FR. FRANÇOIS MARIE.

—Nous ne savons si un chapelet du Précieux Sang peut être indulgencié ; mais à la récitation des prières de ce chapelet sont attachées : 1o. *Sept ans et sept quarantaines*, une fois le jour. — 2o. *Indulgence plénière* une fois le mois, au jour de leur choix, pour ceux qui l'ont récitée chaque jour du mois. Conditions : confession, communion, prière selon les intentions du Pape. (Pie VII. 18 oct. 1815).

VOUS N'ÊTES PAS DU MONDE.

II

Précédemment, cher Tertiaires, j'ai accusé le monde de haïr N. S. Jésus-Christ, en quoi je m'appuie sur la parole du Sauveur lui-même qui annonçait à ses apôtres comment le monde les persécuterait, à cause de lui : *“ Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait comme lui appartenant ; mais parce que vous n'êtes pas à lui, que je vous ai choisis du monde, le monde vous hait. Souvenez-vous de mes paroles : Le serviteur n'est pas au-dessus du maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. ”* (Joan. 15 18.)

Cette prophétie s'est vérifiée, tous les jours, depuis dix-neuf-siècles qu'elle a été faite. Tout à l'heure je vous en donnerai un exemple on ne peut plus actuel. Auparavant laissez moi vous rappelez que les hommes se partagent en trois fractions.

Il y a un petit groupe d'amis véritables de Jésus, et bien dévoués pour lui.

Tout à l'opposé, se tient le groupe des ennemis acharnés de N. S.—Ce groupe n'est pas très-nombreux.

Entre les deux se tient la masse des hommes. Tirée d'un côté par les amis de Jésus et de l'autre par les suppôts du diable, cette masse flotte indécise. Elle n'a rien contre N. S.; elle irait même volontiers vers lui; en certaines circonstances elle acclame le Sauveur dont elle a reçu les bienfaits; mais habituellement elle finit par se mettre contre lui, au moins dans ce sens qu'elle laisse faire les méchants.

Ne vous rappelez-vous pas comment les foules nourries par Jésus; comblées des bienfaits multiples du Sauveur; longtemps fidèles à ce fils de David, dans lequel elles reconnaissaient d'instinct le Messie promis; après lui avoir donné spontanément un magnifique triomphe, à son entrée dans Jérusalem, au jour des Rameaux; quelques jours plus tard, à l'instigation du petit nombre des ennemis de Jésus, ont demandé à Pilate la mort de leur bienfaiteur? Voilà la foule: elle est aveugle; elle se laisse prendre aux paroles trompeuses des ennemis de Jésus-Christ. Au lieu de soutenir le bien, de le défendre, elle laisse faire le mal et enfin devient complice ou instrument du petit groupe des ennemis de Dieu.

Ah! que cet aveuglement est funeste! qu'il est à déplorer! Car il a toujours donné les mêmes résultats. De nos jours encore il produit ses tristes fruits.

Voilà dix ans que les ennemis de Dieu, en France, ont dit publiquement, qu'ils voulaient laïciser ce noble pays, cette fille aînée de l'Église, c'est-à-dire lui faire renier sa foi, la lui arracher. Voilà dix ans qu'ils y travaillent avec une

audace, une habileté, une persévérance infernale. Ils ont enlevé les crucifix des écoles, des hôpitaux, des places publiques ; ils ont chassé les religieux de leurs couvents ; ils forcent les séminaristes à passer par la caserne, pour tarir la source des vocations ou donner un mauvais clergé ; ils veulent, par des impôts exorbitants, faire mourir d'inanition les communautés, même celles qui se dévouent au soulagement des malheureux...

Et que dit la nation française ? que disent et que font les trente millions de Français chrétiens, qui n'approuvent pas ces iniquités ?

A part quelques exceptions, ils gardent le silence !...

A part quelques exceptions, ils restent immobiles !...

Grand Dieu ! trente millions de chrétiens se taisent devant une poignée de menteurs, dont les mensonges sont évidents ! Trente millions de chrétiens se laissent mener à la ruine, se laissent dépouiller de leurs biens, les plus précieux, par une bande de juifs-francs-maçons ! Trente millions de chrétiens sont assez frappés de démence, ou sont assez lâches, pour laisser quelques misérables outrager le Dieu qui s'est dévoué jusqu'à la mort pour eux ! Et cela en France, le pays chevaleresque par excellence ; le pays des nobles et généreux dévouements ; le pays qui a pris, pour sa part, le soin de protéger ceux qui sont sans défense, de faire respecter la justice partout ; le pays dont le nom signifiait *chrétien* dans toutes les autres contrées ; le pays qui a eu l'honneur d'être choisi pour accomplir en ce monde les œuvres de Dieu ! !...

O ma patrie ! vas-tu imiter l'ancien peuple de Dieu ?

Après avoir acclamé ton Sauveur, vas-tu, sous l'impulsion de nouveaux scribes ypocrites, à l'instigation des juifs, l'abandonner, demander sa mort ? O pensée effrayante, et pourtant capable d'être réalisée !...

A la lumière si triste de ces faits actuels, n'est-il pas évident de vérité, le mot de Jésus :

“ QUI N'EST PAS AVEC MOI EST CONTRE MOI ? ” (Math. 12-30.)

Car que ferait contre N. S. cette poignée d'impies scélérats, si ces trente millions de catholiques avaient tant soit peu de tête et de cœur ? de cœur surtout !

Dès lors, cette foule sans cœur n'est-elle pas bien coupable ? plus coupable même en un certain sens, ou tout au moins, plus à craindre, plus méprisable, que le petit nombre des ennemis de Jésus ? Car, enfin, l'homme de cœur, même quand il fait le mal, a encore quelque chose d'admirable dans son dévouement ; mais l'homme sot, aveugle, lâche, dont rien ne peut désiller les yeux, ni secouer la torpeur, l'homme qui veut être neutre, entre le bien et le mal, ... cet homme là est en dégoût aux deux partis entre lesquels il se trouve. Il soulève le cœur, même des méchants ; aussi

quel n'est pas le mépris de ces derniers pour cette masse d'hommes qui ont perdu leur cœur chrétien et énergique !

Ecoutez maintenant ce que pense d'eux Jésus lui-même :

“Que n'es-tu froid ou chaud, (c'est-à-dire ennemi ou ami déclaré) mais parce que tu es tiède, (ni ennemi ni ami vrai) que tu n'es ni froid ni chaud, je commencerai à te vomir de ma bouche.” (Apoc. 3.15.)

Jésus ne peut donc pas supporter ces neutres, qui lui pèsent sur le cœur ; il va les rejeter avec dégoût. Et qui reprendrait jamais les aliments rejetés de la sorte ? Malheur donc aux tièdes, aux entre-deux !...

Chers Tertiaires Canadiens, les trois sortes d'hommes que j'ai mentionnés existent parmi vous. Evidemment vous n'êtes pas au nombre des ennemis de Jésus. Etes-vous de ses vrais amis ? Avez-vous de l'intelligence et du cœur en ce qui concerne les intérêts de Jésus ? que faites-vous pour réprimer le mal qui se commet sous vos yeux ? N'oubliez pas que *celui qui n'est pas avec Jésus est contre lui* ; n'oubliez pas que *vous devez être chauds partisans de Jésus*.

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. O.

ECHOS DE N.-D. DE LOURDES.

Le Dimanche (Semaine religieuse) d'Amiens, en France, nous apprend que durant l'année qui vient de s'écouler 124 pèlerinages organisés ont amené 97,028 pèlerins de France, de Belgique, de Hollande, d'Alsace Lorraine et du Vénézuéla. Il y avait parmi ces nouveaux croisés des princes de l'Eglise et des princes de sang royal.

Parmi ceux ci on remarque Dom Pedro, empereur du Brésil, le Comte et la Comtesse d'Eu, le Duc de Nemours et le Duc de Norfolk, qui ont communiqué au Sanctuaire. Nommons encore quelques notabilités : l'ambassadeur de Russie, MM. Chesnelong, Lucien Brun et Numa, Baragnon, les vaillants défenseurs des libertés religieuses au Sénat.

Parmi les ecclésiastiques on compte 52 archevêques, évêques, abbés mitrés et autres prélats.

La Sainte Messe a été célébrée 26,250 fois et 251,050 communions ont été distribuées ; 1,374,242 intentions de prières ont été mentionnées spécialement ; sur ce nombre 20,577 étaient des actions de grâces.

La reconnaissance pour les faveurs obtenues s'est traduite par des dons de toute nature. On a offert à notre bonne Mère 87 couronnes de mariées, 74 cœurs, 305 plaques de marbre, 16 chasubles, 2 ornements complets d'un grand prix, 5 aubes, 9 bannières, 28 tours l'autel, 6 lampes ou lustres, des vases sacrés, des linges d'église, des tapis, un plan

de Rome et de Jérusalem en relief, des montres et des bijoux enrichis de pierreries, une ceinture de magistrat, un manteau de cour, 8 décorations, 7 épées, 2 paires d'épaulettes, 2 drapeaux.

Il y a un an des sommes assez importantes restaient à payer pour l'église du Rosaire. Les dons en argent ont permis de combler ce déficit. On a en outre reçu pour la construction des piscines plus de \$16,000.00.

L'eau de la grotte a été, autant que jamais, l'instrument mystérieux des bontés de Notre-Dame sur les corps et sur les âmes. M^r Fenouilh vicaire apostolique rapporte que dans le Yun-Nau (Chine) quelques gouttes d'eau de Lourdes ont suffi pour préserver les fidèles d'une chrétienté de la peste qui jusqu'ici faisait chaque année parmi eux de nombreuses victimes.—72,290 bouteilles ont été expédiées dans toutes les contrées du monde.

Il est impossible de récapituler tous les faits importants de 1890. Mentionnons pour mémoire la remise des drapeaux du Venezuela et du Japon, comme un hommage rendu à la célèbre Madone des Pyrénées et comme une prière pour obtenir le règne social de Jésus-Christ dans ces deux nations.

Deux autres particularités méritent d'être mises en relief, car elles feront époque dans l'histoire de l'année. Dans un temps où trop de savants répètent après Littré et Renan que "jamais un miracle ne s'est produit là où il pouvait être observé et constaté," les *Études* du P. Hippolyte Martin qui ont pour titre : "*Lourdes devant la science*," sont un triomphe nouveau pour la Vierge de la Grotte, car elles prouvent victorieusement que le miracle continue à s'accomplir à Lourdes et qu'il est permis à tous d'en constater l'existence. En outre, une couronne plus brillante que les autres vient d'être posée par le Saint-Père sur le front déjà si radieux de notre bonne Mère. En concédant l'office et la messe propre de Notre-Dame de Lourdes, il s'est prononcé sur la réalité et la divinité des apparitions, autant que Rome le fait dans les choses qui ne sont pas du domaine de la foi.

A son tour la Semaine religieuse de Bayonne nous apprend que malgré les froids excessifs de janvier 1891, on a célébré au Sanctuaire 600 messes, on a distribué 2,030 communions, 41 agrégations ont été faites à l'Archiconfrérie de l'Immaculée Conception, et 38 à celle du Rosaire, on a reçu 38,030 intentions de prières et 1,080 actions de grâces.

On a offert un calice de vermeil, 2 chasubles, une étole, 2 couronnes de mariées, un canopé, 3 tours d'autel, plusieurs plaques de marbre.

Ces renseignements sont consolants et permettent d'espérer que le royaume de Marie ne périra pas. La T.-S. Vierge réveillera ces Français endurcis et leur communiquera peu à peu ce zèle pour la gloire de Dieu dont son cœur était

plein et qui l'a portée à venir nous dire : Pénitence, pénitence, pénitence !

A ce sujet nous empruntons encore à la Semaine religieuse de Bayonne le trait suivant :

A l'occasion de la Chandeleur, le P. Paul Fitau, procureur des Missionnaires de Lourdes à Rome, et l'un de ses confrères étaient en audience au Vatican, pour offrir au Pape le cierge traditionnel.

“ Très Saint-Père, dit le P. procureur, votre parole de l'an dernier a été entendue.”

—“ Quelle parole ? interrompit Léon XIII.

—“ Votre Sainteté avait dit : *“ Je voudrais que la France entière allât à Lourdes.”* Voilà que les pèlerinages organisés de toutes parts ont conduit à la Grotte une armée de cent mille soldats de la prière.”

Le bien-aimé Pontife s'écria alors “ Notre-Dame de Lourdes relèvera la France ! Hier encore, j'exprimais cette même pensée : la France ne doit pas désespérer de son salut, parce qu'elle est sous la protection de Notre-Dame de Lourdes.”

Telles sont les paroles qui sont tombées des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ. Mais ce qu'il est impossible de traduire, c'est l'action de conviction qui les animait et qui pénétrait jusqu'au fond de l'âme. On sentait, en les entendant, combien Notre Saint Père le Pape est préoccupé du salut de notre patrie.

Nous devons aussi rappeler que le Tiers-Ordre est florissant à Lourdes. Deux de nos Pères ont donné comme les années précédentes la retraite annuelle à la Fraternité. Ouverte le 2 février elle s'est terminée le dimanche de la Quinquagésime.

Terminons par un trait de la bonté de Marie Immaculée :

Un soldat originaire du Nord de la France, envoyé au Tonkin, se sentait dépérir sous l'action débilitante d'un climat qui a fait tant de victimes parmi les troupes françaises. A la pensée de la France, de la famille et du village natal qu'il était menacé de ne plus revoir, les larmes humectaient souvent ses paupières et l'abattement s'emparait de son être. Par bonheur il avait la foi, et la médaille de Notre-Dame de Lourdes pendant sur sa poitrine. Un jour que la fièvre le dévorait, il prit la chère médaille entre ses mains, et s'écria avec un saint transport : “ O bonne Mère, ramenez-moi sain et sauf dans ma patrie, et je me rendrai à pied dans votre sanctuaire.” La vierge Immaculée ne fut pas sourde à la voix du soldat malade.

Au-sitôt libéré du service militaire et rentré dans ses foyers, le jeune homme s'est mis en route pour accomplir sa promesse. Son voyage, fait en plein hiver, a duré quarante-cinq jours ; un ouvrier d'Arras l'accompagnait. L'un et l'autre ont été des modèles de piété durant leur séjour au sanctuaire.

CHRISTOPHE COLOMB

TERTIAIRE FRANCISCAIN ET INVENTEUR DU NOUVEAU-MONDE.

De tous côtés on se prépare à glorifier l'homme d'intelligence et de cœur qui a montré, à ses contemporains incrédules et railleurs, l'existence de terres et de peuples inconnus, qui a voulu surtout étendre le règne de N. S. Jésus-Christ. Plus de 900 évêques ont demandé au Souverain Pontife d'instruire son procès de canonisation, et S. S. Léon XIII, elle-même, a écrit une lettre pour encourager les hommes éclairés et reconnaissants qui veulent élever un monument à cet illustre membre du Tiers-Ordre.

Pourrions nous, chers Tertiaires, ne pas unir notre voix à ce concert catholique? Ne devons nous pas vous rappeler, au moins brièvement, les combats et les vertus de votre frère en S. François, auquel vous devez d'être Canadiens? Ah! ne soyons pas ingrats, et rendons à cet homme si longtemps oublié et méconnu la gloire légitime qui lui revient.

Nous emprunterons à "l'histoire de Christophe Colomb" par M. Roselly de Lorgues les articles qui vont suivre; nous contentant de résumer souvent ou même de citer textuellement le savant et zélé historien de notre frère en S. François.

I.

La nuit s'est faite sur le berceau de l'inventeur du Nouveau-Monde. Une nébuleuse auréole entoure le secret de son origine. La généalogie réelle, sa véritable patrie, la date exacte de sa naissance, objets d'interminables débats, sont encore mis en discussion à l'heure présente.

Ce qui semble certain c'est que Colomb était génois. Il y a peu de temps, un prêtre Corse a prouvé, dit-on, que Christophe est né dans l'île de Corse, alors soumise au gouvernement de Gênes. Nous ne sommes pas en mesure de contrôler cette affirmation; et du reste, la question n'a pas pour nous une très-grande importance. Passons donc.

Quant à la date de sa naissance, M. Roselly avec plusieurs auteurs la place en l'année 1435. On sait que Colomb mourut à Valladolid le 20 mai 1506, à l'âge de soixante-dix ans. Ce qui reporte en effet sa naissance vers 1435.

Le père de Christophe se nommait Dominique; il était peu favorisé de la fortune et gagnait sa vie au cardage des laines et dans la fabrication du drap. Cependant les ancêtres de Colomb appartenaient à la noblesse.

Une tradition de loyauté, de droiture et d'honneur vivait sous le toit de Dominique Colomb; il était visible qu'un sang de race coulait dans ses veines, car cet artisan, dans sa condition, vivait comme un homme que noblesse aurait obligé. Il fit de sa famille un modèle de la sainteté du devoir. Le respect, la piété filiale, l'affection fraternelle, la modestie dans l'élévation, le courage dans l'adversité, la magnanimité, la pureté chrétienne, voilà ce que l'ouvrier en laine donna au monde.

En commençant cette histoire, nous aimons à saluer

d'abord la respectable image de cet ouvrier, par cela qu'il servit humblement Dieu et son pays ; travailla laborieusement, fit pour l'éducation de ses enfants tout ce que les circonstances permirent ; ne les éleva point égoïstement pour lui, et sut généreusement se priver d'eux dans sa vieillesse.

Quoique destinés au travail, les fils de l'honnête cardeur reçurent une éducation aussi soignée que les moyens de leur père le permirent. Christophe, en particulier, montrant une intelligence plus qu'ordinaire, fut envoyé à l'Université de Pavie ; il n'avait guère que 10 ans ; il y resta environ deux ans ; il apprit ensuite pendant quelque temps le métier de son père ; à 14 ans il adoptait la profession de marin.

En sortant des rues étroites et sombres de Gênes, si l'on monte sur ses remparts, ou si l'on vient à gravir les sévères montagnes qui la dominent et l'enferment de tous côtés, ne lui laissant d'issue que sur la Méditerranée, comme pour la contraindre à tenter cette voie, ou se trouve ébloui de la lumière inondant la transparence de l'air, tout imprégné de senteurs énergiques. Le vif azur des flots se jouant sur des rivages d'un encadrement enchanteur, les lointains éclatants du golfe ligurien élèvent l'âme en transportant sous d'autres cieux la pensée. On sent que, malgré sa magnificence, l'enceinte de la ville de marbre ne peut suffire à l'imagination de ses enfants. On comprend qu'en effet, la mer est la vie, la sève et la force de cette cité. Un attrait général disposait les jeunes Génois aux aventures de la mer. Christophe Colomb porté, par un amour précoce de la nature, à la contemplation des œuvres divines et poussé par un secret instinct à l'étude de la géographie, préféra la mer aux travaux sédentaires et monotones de sa famille. Du reste, depuis la perte de leurs biens en Lombardie, presque tous ses ancêtres avaient cherché fortune sur mer. Quelques-uns d'entre eux s'étaient illustrés dans la marine militaire. Et enfin, la voie de la mer était l'unique chemin de la fortune et de la gloire pour les Génois.

A cette époque la navigation était une rude école. L'installation de bord ne faisait aucune concession aux commodités de la vie. L'espace était strictement ménagé. La marine marchande se trouvait forcément un peu guerrière. Seulement elle se bornait à la défensive ; mais exposée aux pirates de toute nation, aux attaques les plus inattendues, elle se tenait armée et prête à la riposte. Malgré son petit bagage scientifique emporté de l'Université de Pavie, le jeune écolier dut, suivant les usages de cette époque, commencer son apprentissage de mer en qualité de mousse. Perdu dans les rangs subalternes, la longueur de la pratique, l'observation, l'expérience lui enseignèrent seules la théorie de la mer. Formé à cette école sévère, la connais-

sances des armes lui devint aussi familière que celle des vents et des manœuvres. Sans doute, il puisa dans cette habitude du danger de la part des flots et des hommes, dans la fréquence des complications les plus imprévues et les plus terribles, ce sang froid uni à la promptitude de résolution, cette sûreté de coup-d'œil et cette ferme précision du commandement qui, sur mer, font le salut des navires.

Nous savons qu'il avait parcouru toute l'étendue de la Méditerranée, navigué dans le Levant, à cette époque sillonné par les pirates de l'Archipel, les corsaires mahométans et les forbans des Etats barbaresques. Pendant un de ces combats obscurs et vaillants que n'a pas retracé l'histoire, il reçut une blessure profonde dont la cicatrice, longtemps oubliée, se rouvrit vers les dernières années de sa vie qu'elle mit en péril. Exposé aux aventures les plus périlleuses, il passa sur les flots plusieurs années, durant lesquelles aucun renseignement ne vient éclairer les vicissitudes de cette rude existence. La première fois qu'un document historique permet de saisir sa trace, il navigue sous le pavillon français. Mais déjà il est homme de mer, et l'un des officiers du fameux Colomb, son grand oncle, qui commandait une flotte pour le compte du roi René contre le royaume de Naples, en 1459.

Peu après, Christophe devenait maître à son tour. Le roi René lui donnait un commandement personnel pour une expédition qui exigeait une audace et une habileté peu communes. Il s'agissait d'aller à Tunis, enlever la *Fernandine*, galère de premier rang.

Quand il fut dans les eaux de Saint-Pierre, en Sardaigne, on apprit que la *Fernandine* était escorté, de deux vaisseaux et d'une caraque. A cette nouvelle l'équipage troublé se révolta et voulut retourner à Marseille. Colomb, ne pouvant vaincre de front la rébellion, usa de stratagème. Le soir venu, il tourna l'aiguille et fit déployer les voiles. L'équipage rassuré, crut qu'il courait sur Marseille; le lendemain au point du jour, le vaisseau était à la hauteur de Carthagène, sans qu'aucun des mutins se doutât de la route qu'ils suivaient.

(à suivre)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. OBS.

• RÉPONSE.

“ La visite de l'église, c'est-à-dire, l'entrée dans un lieu saint pour des motifs de foi, et dans l'intention formelle d'y adorer Dieu ou de vénérer un de ses saints, n'est nécessaire pour gagner une Indulgence que dans le cas où elle est formellement prescrite dans l'acte de concession de l'Indul-

gence. Si cet acte désigne, pour la visite, une église déterminée, l'église paroissiale ou l'église d'une congrégation ou d'un ordre religieux, c'est celle-là qu'il faut visiter, sauf le cas de dispense légitime.

“ Cependant la visite de l'église pour gagner l'Indulgence ne doit pas être entendue en ce sens qu'il faille nécessairement *entrer dans l'église* ... il est nécessaire et il suffit qu'on soit présent dans l'église physiquement ou moralement. Par conséquent, celui-là satisfera encore à l'obligation qui, se trouvant en dehors de l'église (par exemple à la porte) sera placé de telle manière qu'il lui *soit possible* d'en rendre ou de voir ce qui s'y passe, lors même que de fait, par un motif accidentel, il ne verrait ni n'entendrait rien ; par exemple, comme dit Passerinus, parcequ'en ce moment la porte de l'église serait fermée.

“ Au sujet de la visite d'une église ou d'un oratoire public, imposée comme une des conditions pour gagner l'Indulgence, il est bon de rappeler un décret de la S. C. des Indulgences, du 22 août 1842, d'après lequel les chapelles des monastères, des séminaires et d'autres sociétés religieuses où les fidèles ne peuvent entrer librement et publiquement, ne sont point regardés comme oratoires publics au point de vue spécial des Indulgences à gagner.

“ Cependant comme l'intention des Souverains Pontifes n'est point de priver, les personnes qui vivent en communauté, des Indulgences accordées aux simples fidèles, le S. Père permet facilement, dans des cas particuliers, que les personnes vivant en communauté, et qui n'ont point la liberté de sortir pour visiter l'église paroissiale ou un oratoire accessible au public, puissent satisfaire à la condition voulue, en visitant leur propre chapelle. Les chapelles des couvents de religieuses, des hôpitaux, des prisons, des pensionnats, doivent donc être considérées comme oratoires publics, *alors seulement que l'on a obtenu un indult*, pour les personnes qui habitent ces maisons et qui ne peuvent en sortir à leur gré.

“ D'après une réponse de la secrétairerie de la S. Congrégation des indulgences, du 27 mars 1834, il est permis de faire à pied ou en voiture la visite de l'église prescrite pour gagner l'Indulgence.

“ Quant à la visite elle-même, lorsqu'elle est exigée, il faut la faire pour chaque Indulgence que l'on veut gagner. Par conséquent, *il faut sortir de l'église et y entrer autant de fois qu'il y a de visites prescrites.* (S. C. des Indulg. 29 fév. 1864). Le même décret demande en outre que l'on sorte *réellement* de l'église, et qu'on y rentre *dans l'intention de répéter la visite* et les prières aux intentions du Souverain Pontife.— Si donc, on veut gagner le même jour, plusieurs Indulgences pour lesquelles la visite d'une église ou d'une chapelle publique est ordonnée, il ne suffit pas d'entrer une seule fois

dans l'église, et d'y rester plus longtemps, mais il faut répéter la visite, par conséquent entrer dans l'église et y réciter les prières aux intentions du Pape autant de fois qu'on veut gagner d'Indulgences.

“ La visite de l'église, exigée pour gagner l'Indulgence, doit être faite dans l'intention d'y adorer Dieu ; mais on peut, en même temps, satisfaire à la condition souvent prescrite de recevoir les sacrements.

“ La visite ainsi que les prières aux intentions du Souverain Pontife peuvent avoir lieu soit avant, soit après l'accomplissement des bonnes œuvres prescrites.

“ Ceux qui, pour cause de maladie et de souffrances, sont empêchés de sortir de leur maison, peuvent obtenir du confesseur, qu'il change la visite de l'église en une œuvre pie (pieuse). Même concession en faveur des malades et des personnes affaiblies par l'âge, vivant dans les communautés religieuses.” (Beringer. S. J.—*Les Indulgences, leur nature et leur usage* ; traduction française approuvée et déclarée authentique par la S. Cong. des Indulg. t. 1, p. 74.)

AÏLAYE—LA PAÏENNE.

(Suite.)

Son affection pour sa petite femme était grande et moi, je lui cuisais le riz, vivant heureuse et cachée dans une petite demeure. Toutefois, pas plus qu'avant, je ne voulais aller offrir les sacrifices ; et quand la famille de mon mari y allait, je demeurais seule chez moi. Comme on m'aimait bien, on me laissait faire.

A 14 ans, je fus mère d'un petit garçon ; j'étais bien heureuse et mon mari aussi. Nous l'aimions beaucoup. On le nomma *Tirou Vanamale*. Comme j'étais si jeune, ma belle-mère en prit soin et m'aïda à l'élever. L'enfant mourut quand il avait trois ans. Ce nous fut à tous deux, son père et moi, un grand chagrin. Dieu qui ne m'était pas encore connu, savait ce qu'il faisait, car assurément s'il m'avait laissé cet enfant, aujourd'hui je ne serais pas chrétienne ; ceci n'est que le commencement de mes malheurs.

Trois ans après, alors que j'en avais vingt, le choléra sévit très-fort dans notre village. Un jour, le riz que j'avais cuit pour mon mari était prêt selon la coutume ; mais il ne vint pas le manger. Je n'avais pas d'expérience et ne m'inquiétais pas. “ Il a de l'ouvrage, ” me disais-je.

Le soir il arriva enfin :

— “ Aïlaye ! ” me dit-il ; mon mari n'était pas comme les autres hommes qui appellent leur femme *Adi* (esclave) ; il ne m'appelait jamais ainsi, mais me nommait toujours par mon nom. Il me dit donc :

— “ Aïlaye ! ”

— *Aya* (monsieur), lui répondis-je ; vous voulez votre riz ?

— Non, me dit-il ; ce soir il ne me faut pas de riz. Mais Aïlaye, donne-moi ma natte, je vais me coucher, viens là, à côté de moi, j'ai quelque chose à te dire.”

Je lui apportai la natte ; il se coucha et commença à me parler comme il suit :

— “ *Aïlaye* ! tu ne peux plus compter sur moi ;

— Comment, interrompis-je, qu’allez-vous donc faire, *Aya* ? est-ce que mon malheur serait tel que déjà vous allez m’abandonner ?

— Non, non, reprit-il ; je ne voudrais pas te laisser, pauvre *Aïlaye* ; mais ma volonté ne peut plus rien, je vais mourir, j’ai le choléra : tu resteras seule.”

Je me mis à sangloter. Il m’en empêcha.

— “ *Aïlaye*, continua-t-il encore, ne pleure pas, laisse-moi te faire ma dernière recommandation : quand je ne serai plus, ne retourne pas chez ta mère ; vous êtes beaucoup d’enfants ; tes frères te prendraient ce que je te laisserai ; reste ici, avec mon père et ma mère : ils ont de l’affection pour toi, et à cause de moi, ils te soigneront comme leur enfant. Mais surtout, *Aïlaye*, je t’en conjure, garde ton honneur.”

A ces mots, épouvantée du malheur qui allait fondre sur moi, je me mis à crier de tout ce que j’avais de voix et à appeler ma tante, qui était en même temps ma belle-mère.

Je frappais mon front contre terre avec désespoir. Ma tante arriva ; tout le monde avec elle ; la maison fut bientôt pleine.

La maladie faisait des progrès rapides : on m’emmena. Vers le milieu de la nuit, mon mari m’appela encore.

— *Aïlaye, Aïlaye* ! où est-elle ? Allez me chercher cette enfant.”

On lui répondit que j’étais trop désolée, trop jeune, que ce n’était pas possible. Mais il insista :

— “ Je la veux, je veux la revoir une dernière fois. *Aïlaye ! Aïlaye !* allez me la chercher.”

On m’appela. En arrivant je m’écriai :

— “ *Aya* ” et je me jetai à terre à côté de lui.

— “ *Aïlaye*, répéta-t-il alors, c’est toi ? Je meurs ! ! toi, garde ton honneur, toujours, toujours ! ” et il ne dit plus rien.....quelques instants après, il était mort. Tous alors, surtout sa mère et moi, nous éclatâmes en sanglots, je me frappais contre terre, désespérée ; je ne sais comment je ne me tuais pas : j’étais folle de chagrin. “ Veuve à vingt ans, me redisais-je, ” et je ne voulais ni boire ni manger.

Ainsi qu’il me l’avait recommandé, je restai chez ses parents, mais je ne voulais plus sortir, si ce n’est sur sa tombe et sur celle de mon fils. On les avait enterrés l’un près de l’autre ; la petite dépouille reposait près de la grande. Tous les matins je me dirigeais là, j’y restais et j’y pleurais ; puis, je revenais me cacher dans la maison ; j’étais folle !—ce fut ma vie de tous les jours, pendant six mois. Je ne connaissais ni Dieu ni la religion chrétienne. Enfin, n’en pouvant plus de tristesse, je formai le projet de quitter le pays. Pourquoi ? Je n’en savais rien.—La grâce me poussait sans doute : mais je l’ignorais alors et je pris ma décision comme une insensée sans en connaître le motif.

Je n’emportais que deux vêtements ; l’un sur moi, l’autre sous mon bras. Je laissai tous mes bijoux, sauf ceux que j’avais encore au cou, aux oreilles et aux pieds. Ainsi j’abandonnai la maison où j’avais été si heureuse quelques années. Puis, me dirigeant, comme d’habitude, vers les deux tombes, mon seul trésor, j’y restai davantage, j’y pleurai beaucoup plus aussi, et je m’enfuis pour ne plus revenir.

—J’allai donc à l’aventure ; mes parents et ceux de mon mari me cherchèrent-ils ? je n’en sais rien. Toujours est-il que je ne les revis plus, à part l’un de mes frères que je rencontrai depuis, ainsi que je le dirai plus tard.

Après plusieurs jours de voyage, j'arrivai près de la maison où je devais trouver mes mères. Je m'arrêtai instinctivement, la tristesse remplissait mon âme, je mourais de soif et mes yeux cherchaient de l'eau de tous côtés. D'un grand enclos qui se trouvait là, sortit une femme chrétienne. Elle me regarda, me regarda et me dit.

— "Enfant, que fais-tu là ? on dirait que tu cherches quelque chose ?"

Tristement je lui répondis :

— " *Ammal*, (madame, je regarde si de l'eau ne se présente pas à mes yeux ; ma langue est desséchée, mon esprit est parti, je voudrais boire."

— "Vois-tu cette porte, me dit-elle, de l'autre côté tu trouveras de l'eau."

Elle me montrait en même temps une grande porte près de nous et par où elle était sortie. Elle ajouta avec affection :

— "Enfant, veux-tu venir ?"

Sans doute je lui faisais pitié ; sentant sa compassion, je lui répondis :

— "Je le veux bien".—Elle me conduisit à l'intérieur, moi je cherchai des yeux l'eau désirée et n'en voyant pas, je m'écriai :

— " *Ammal*, m'avez-vous trompée ?"

— "Attends un peu, répondit ma conductrice, on t'en donnera ; maintenant puisque tu es entrée je te dirai que tu es au *Couvent*. Ici tu ne manqueras de rien. Tout ce dont tu auras besoin, on te le donnera."

Moi je ne répondais pas, mon esprit ne m'appartenait plus. Cependant je me laissai faire ; on me donna à boire et je restai. C'est ainsi que de la maison où j'avais été si heureuse je passai au *Couvent des Vierges chrétiennes*, où la véritable eau dont j'avais soif devant apaiser ma douleur, car là le baptême m'attendait.....La pauvre *Aïlaye*, la païenne reçut le saint baptême.....on lui donna le nom de *Julienne*. Le démon, Dieu le permettant ainsi, la tourmenta fort, elle rencontra son frère, comme elle le dit plus haut : ce fut pour elle une grande épreuve : elle triompha de tout : son histoire serait encore très-longue : nous l'arrêtons ici. Aujourd'hui *Aïlaye* est Tertiaire, avec onze de ses sœurs en François, toutes plus jeunes qu'elle. Elle aime beaucoup son *Sabé* (Tiers-Ordre). Elle se fait déjà vieille et prie les mères de la *capaller* (garder) toujours, toujours !

Cette histoire, d'ailleurs si simple en elle-même, nous montre que la pureté, des mœurs peut exister pour la confusion de beaucoup de chrétiens, même chez de pauvres païens, et comment le bon Dieu conduit une âme, naturellement honnête, à la lumière de la vérité, par l'action mystérieuse de sa grâce divine.

Je pense que nos lecteurs auront été frappés, comme nous, de ces remarquables paroles d'une jeune païenne mourant, à sa jeune épouse, au désespoir : *garde ton honneur, toujours, toujours !*

...La pauvre *Aïlaye*, devenu chrétienne, nous l'avons dit, eut bien des tentations. Elle nous dit, ailleurs, dans son récit, toujours avec cette naïveté qui caractérise nos Indiennes néophytes :..... Vous savez, *Tayaré* (mère) que j'ai toujours eu beaucoup d'orgueil ! Le *diable* sur ma tête veut toujours s'asseoir, mais pour mes mères, j'ai toujours grand respect, et bien qu'ici, dans notre pays, être battu avec un balai ou avec un soulier soit la plus grande injure, eh bien ! cela même, de mes mères, je le recevrais.

Bien souvent à leurs pieds, je le leur dis, les assurant que c'est tout ce que je mérite. Mais jamais elles ne m'ont écoutée. Je suis devenue moins sauvage qu'autrefois. Vous souvenez-vous que n'étant point habituée à parler à d'autres qu'à mes parents et à mon mari, il me fallut

tant d'efforts pour aller à la confession ! Je tremblais de tous mes membres, j'avais peur du prêtre, de même quand il fallut aller à la sainte Table, je n'osais m'approcher du divin Bien : deux pas je faisais et puis je reculais. Les mères voyant mon embarras me prenaient pas la main et me conduisaient.

Peu à peu j'ai mieux compris toutes choses : je suis plus capable d'aider les mères.

Quelquefois elles m'ont dit : " Julienne, quand tu mourras, que ferons-nous ? "

— Et moi je leur réponds :

— " Une autre pareille à moi, vous ne la trouverez point ; après que le bon Dieu m'a eu faite, le moule il a cassé ! "

LA SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE A BETHLÉEM.

Cérémonie des Latins et des Grecs avec les autres rites dissidents.

Une personne qui n'a point visité les saints lieux se fera difficilement une idée de ce que nous allons dire. Notre situation ici, comme gardiens des sanctuaires, est unique dans le monde religieux ; et les cérémonies spéciales des Latins et des Grecs, des Arméniens et autres schismatiques ne ressemblent en rien à celle du monde occidental.

La veille donc de l'Épiphanie pour les Latins et de la Noël pour les Grecs, le révérendissime Père Custode, d'un côté, et le patriarche Grec de l'autre, quittent tous les deux, dans la matinée, à une heure convenue, la ville sainte, pour se rendre à Bethléem. Une ancienne coutume et les exigences de l'orient demandent que le révérendissime Père Custode, qui, en vrai enfant de saint François, voyage à pied dans les circonstances ordinaires, monte aujourd'hui à cheval, accompagné d'un ou deux de ses religieux, et précédé de deux Cawas, ou janissaires turcs et du drogman de la Terre-Sainte. Ils se rendent ainsi lentement jusqu'au monastère de saint Elie, cité plus haut et qui se trouve sensiblement à mi-chemin entre les deux villes. C'est le lieu de la rencontre. Une estafette annonce l'approche du supérieur général de Terre-Sainte, et les notables de Bethléem, ayant à leur tête le Révérend Père Curé, religieux de notre Ordre, se rendent au-devant de lui, tous également à cheval.

Le patriarche Grec a devancé le Custode, avec une escorte plus luxueuse et plus bruyante : Sa Béatitude devant faire son entrée solennelle, après l'arrivée du Custode, restera quelques moments ici, à saint Elie, sous la tente.

Entre temps, la députation latine de Bethléem arrive et le Custode continue sa marche, ainsi escorté, jusque sur la grande place, en face de la grande Basilique de sainte

Hélène. Il faudrait pour ceux qui liront ces lignes, une description des lieux ; mais cela prolongerait notre récit outre mesure. (1) Les Latins, d'après les règlements, n'ont point d'entrée solennelle à la basilique pour les Fêtes de l'Épiphanie : ils n'ont ce droit que pour les solennités de Noël : en conséquence, le père Custode toujours précédé des *Cawas* qui, avec leur superbe canne à pommeau d'argent battent le pavé en cadence, et entouré d'un groupe de religieux de notre couvent de Bethléem, entre ainsi sans aucune cérémonie extérieure du culte par la petite porte basse de la basilique, du côté gauche ; passe une autre porte, également basse et étroite et se trouve dans l'ancien cloître de saint Jérôme. Là, sa Paternité révérendissime est reçue solennellement, par tous les autres religieux de la Communauté, avec tout le cérémonial qui accompagne un haut dignitaire de l'Église. La procession se développe, avec un ordre parfait dans l'antique cloître, et gagne notre belle Église paroissiale, toute neuve bâtie sur l'emplacement de l'ancienne, dédiée de temps immémorial à sainte Catherine, et adossée à la grande basilique. Là se termine cette première cérémonie des Latins.

Cependant une grande agitation règne au dehors : la Grand-Place, dite de sainte Hélène, est remplie d'une foule compacte ; ce sont les Grecs qui attendent leur patriarche. Celui-ci, arrive enfin, avec toute son escorte et gardé par un détachement de cavaliers turcs, de l'armée régulière, qui sont là pour lui faire des honneurs, à l'orientale. Le Patriarche descend de son superbe coursier et met pied à terre : le sol est recouvert de riches tapis. Le prélat se trouve environné d'un grand nombre d'évêques et d'archimandites de sa juridiction. La procession s'organise : elle avance, bannières déployées, à travers la foule, arrive à la petite porte qui donne entrée dans l'obscur vestibule, passe les grandes portes ouvertes à deux battants et se développe dans l'immense nef du grandiose monument de sainte Hélène. Sa Beatitude descend dans l'Étable, vénère le lieu de la Nativité et celui de la sainte Crèche, remonte au riche chœur des Grecs, bâti au-dessus de la sainte Grotte, s'assied sur son trône, et cette première cérémonie grecque, qui continue avec toute sa solennité, ne durera pas moins de *six heures* !

Dans cette intervalle, le Custode de Terre-Sainte se trouve dans le recueillement du cloître, au milieu de ses frères et partage avec eux les agapes fraternelles. A l'heure des Vêpres, les belles cloches de la paroisse sonnent à toute volée et les Bethléemites joyeux et en bel habit de fête accourent tous, pour commencer les premières solennités des Rois. Le Custode officie pontificalement : toute la paroisse

(1) Le R. Père Frédéric la donnera dans sa description des sanctuaires.

est présente (1) avec les heureux mais trop rares pèlerins qui se trouvent alors en Terre-Sainte.

La nuit des Rois, comme celle de Noël, de Pâques.....est toujours, comme diraient les Occidentaux une nuit *blanche*. Le temps nous favorise; il ne fait point froid : la veille sera moins pénible : Le thermomètre à midi, marquait à l'ombre 66o (*soixante six degrés Fahrenheit*).

Le Pontifical des Grecs commencera vers dix heures du soir : la messe est précédée des matines. Vers la même heure, tous les autres Rites dissidents commencent aussi leurs cérémonies. Les Arméniens seuls font exception. Ils auront quinze jours plus tard, la solennité combinée de Noël et des Rois Mages. Pauvres schismatiques !

Les Cophtes officient, à la place des Arméniens, dans le bras droit du vaste transept de la Basilique. Ils n'ont point d'évêque pour la solennité : c'est un simple prêtre qui officie ; rien ne le sépare de la foule : les curieux l'environnent de toutes parts. Un *Cawas* se trouve là d'office ! pour écarter avec respect les indiscrets qui se pressent pour voir de plus près ces cérémonies vraiment curieuses pour qui surtout n'est point habitué aux usages de l'Orient ; c'est une série interminable d'encensements, de chants bizarres, langoureux, discordants, d'inclinations, de détails, en un mot, inintelligibles pour les étrangers et quelquefois aussi peut-être, pour les Cophtes eux-mêmes. Les infortunés, pourquoi demeurent-ils donc ainsi obstinés dans leur ignorance et dans leur aveuglement ?

Au fond du chœur des Arméniens, à un petit autel adossé partie au mur qui surmonte l'extrémité Est de la sainte Grotte, partie au mur de la Basilique qui touche au Jardin de l'Oranger de saint Jérôme, les Syriens, dans leur propre Rite et dans leur langue célèbrent la Fête de la Nativité : ils sont peu nombreux et, partant, attirent moins l'attention. Toute la grande solennité se trouve concentrée chez les Grecs : nous ne nous arrêtons point à la décrire : elle durera autant que durera *la nuit*, jusqu'à l'aurore, et durant tout ce temps, la foule des assistants est là debout, suivant toutes les cérémonies, sans banc, sans siège, sans appui !

Les fidèles de l'Occident s'expliquent cette longueur ou durée excessive des cérémonies en Orient : J'assistai, un jour, à une messe Pontificale des Cophtes Catholiques, dans une de nos églises en Egypte ; elle dura toute la matinée (c'était le jour). J'y comptai de quinze à vingt *Epîtres* ! c'était une préparation en quelque sorte aux cérémonies qui allaient suivre. Dans une autre circonstance, au temps du carême, je me trouvai à Jérusalem, sur le Calvaire : les moines Grecs, de la Communauté qui vit enfermée dans la Basilique

(1) Voir plus loin, une notice sur cette paroisse de Bethléem.

du Très Saint Sépulcre, commençaient leur prière du soir : elle dura trois quarts d'heure ; les moines se retirèrent ensuite pour céder la place à un prêtre ou Pope Russe qui fit la sienne, avec la foule des pèlerins de sa propre nation. Elle se termina la nuit, à onze heures, elle avait duré *cinq heures*. Et ces mêmes pèlerins et pèlerines toujours debout ou faisant de grandes prostrations, cérémonie extrêmement fatigante, assistèrent ensuite aux matines qui durèrent *deux heures* et à la messe pontificale, qui se termina à l'aurore, entre quatre et cinq heures !

Vers l'aurore, les chants cessent, tous se retirent : Noël à Bethléem est terminé pour eux. Les Latins restent seuls. Comme aux solennités de la Nativité, ces derniers ont le privilège de dire dans la sainte Crèche, à l'autel des Rois Mages, autant de messes qu'il y a de prêtres qui désirent célébrer. A Noël la dernière messe se termine régulièrement entre quatre et cinq heures (du soir). Les Arméniens, schismatiques sont restés à jeun ! et attendent la fin de la cérémonie des Latins, pour célébrer, à leur tour, par un privilège du règlement, à l'autel de la Nativité. Ce soir, les messes se terminent plus tôt, à cause de la cérémonie qui doit les suivre. Tout l'office du jour, selon le Rite de l'Eglise Latine a été célébré dans l'Eglise de la Paroisse. Nos religieux font *tous les jours*, la procession, aux Sanctuaires : elle sera décrite ailleurs. Aujourd'hui cette procession *quotidienne* prend un caractère spécial de solennité. La nuit de Noël, le Patriarche Latin, religieux de notre Ordre, a porté processionnellement une ravissante petite statue de l'Enfant Jésus et l'a déposée dans la sainte Crèche. L'image du divin Enfant était restée là, depuis la nuit de Noël pour recevoir l'hommage de tous les fidèles. Les premiers adorateurs furent les petits bergers, accourus, joyeux, du champ de Booz—images de vrais pauvres ; des âmes pures, simples et humbles !

Le divin Enfant qui a déjà grandi, donne audience aujourd'hui aux grands de la terre ; aux sages de l'Orient, aux Rois Mages. Sa petite statue n'est plus la même. C'est un bel Enfant que l'on contemple, debout, au fond de sa Crèche.

Quand tout est prêt, le clergé séculier et régulier, en habit de chœur, accompagnant le prélat, en habits pontificaux, se dirige vers l'auguste sanctuaire. On entonne les belles prières de la Liturgie sacrée qui rappellent, dans des accents inimitables, le grand mystère au lieu même où il s'accomplissait, il y a près de dix-neuf siècles. L'âme du pèlerin, celle du prêtre surtout, éprouve je ne sais quel sentiment de noblesse et de grandeur. Elle se sent fière d'être chrétienne. Elle voit les Mages, rayonnants d'allégresse : ils arrivent dans toute leur splendeur orientale. L'étable a disparu.

Une immense lumière inonde ce lieu mille fois béni, où le ciel est descendu en terre. L'air retentit de nouveau du cantique des Anges ! Les mages se prosternent et adorent ce jeune Enfant qu'ils reconnaissent pour le nouveau Roi des juifs, la lumière qui illuminera le monde, le Roi immortel des siècles, à qui seul est dû tout honneur et toute gloire, et ils Lui offrent leurs riches présents.

Telle est la vision de la crèche, au moment où le prélat se prosterne à son tour, avec toute l'assistance pour adorer le Sauveur du monde. Tous ensuite se relèvent. La procession se dirige vers le grand cloître de St Jérôme, où elle prend un grand développement, et l'on arrive au maître autel de l'église paroissiale. Le salut solennel du Très-Saint Sacrement termine la solennité de l'Épiphanie à Bethléem. La foule se retire et le divin Enfant restera exposé là jusqu'au jour où nous l'accompagnerons avec sa divine Mère au temple de Dieu son Père, sur le mont Moriah, dans la ville sainte.

Je sais, mon révérend Père, qu'à l'étranger, on parle souvent de la paroisse de Bethléem et de ses habitants privilégiés. Ceux des visiteurs, et ils sont nombreux, qui publient la relation de leur voyage en Terre-Sainte font toujours une mention spéciale des nos chers Bethléémites. Il semble que leur narration soit incomplète si elle ne renferme rien à leur adresse.

Dans les solennités que nous venons de dire, la paroisse de Bethléem n'y est apparue que dans l'ombre. Je pense que les lecteurs de votre Revue seraient satisfaits d'en voir la vraie physionomie. Le Révérend Père X. grand enthousiaste de l'Orient et qui vous a adressé un article sur le Jour de l'an à Jérusalem, se chargera de ce travail ; il connaît particulièrement la paroisse de Bethléem.

Fasse le ciel que notre correspondance de Terre-Sainte aide à faire aimer toujours davantage nos sanctuaires et le bon Jésus, qui, avec Joseph et Marie les a sanctifiés par sa divine présence.

FR. J. FRANCISCAIN DE T. STE.

Tertiaires récemment décédés.

M. Louis Plaute.
 M. Patrick Hüge.
 Mlle Rousseau.
 Mme Lespérance.
 Mme Jean-Bte Chapdelaine.

Ne les oubliez pas dans vos prières, non plus qu'un grand nombre d'autres personnes qui demandent à Dieu des grâces concernant les corps et les âmes.